

☪ ☪ COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 25 MARS 2021 ☪ ☪

L'an deux mil vingt et un le vingt-cinq Mars à 19 heures 00, les membres du conseil municipal se sont réunis à la salle polyvalente, sous la présidence de M TELLIER Alain, Maire, en suite de convocations en date du 19 Mars 2021 dont un exemplaire a fait l'objet d'un affichage à la mairie.

Présents: M Alain TELLIER; M Gilles CALLEWAERT ; M Laurent VASSELLE;
Mme Martine MUDES; Mme Sylvie BOIN ; M Fabrice COINON ; M Pierre REANT;
M Christian GUILBERT; Mme Patricia BOYAVAL; M Etienne DEBARRE; Mme Evelyne THUILLIER ; Mme Dorothée BRUGE ; Mme Gaëlle GOUGET.

Absents excusés: M Stéphane JUDE ; M Nicolas BRUGE.

Procurations : M Stéphane JUDE a donné procuration à M Gilles CALLEWAERT.
M Nicolas BRUGE a donné procuration à M Laurent VASSELLE.

I- DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Fabrice COINON

II- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 10 MARS 2021

Adopté à l'unanimité.

III- VOTE DU TAUX DES 2 TAXES

M le Maire informe les membres du conseil municipal que pour cette année 2021, le taux de foncier bâti des communes est recalculé conformément à l'article 1640G du code général des impôts. Le nouveau taux est l'addition du taux communal de foncier bâti 2020 et du taux département 2020 (22.60%). La part départementale est transférée aux communes en compensation de la perte du produit de la taxe d'habitation d'où le rajout du taux départemental au taux communal.

L'assemblée après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales :

Décide ne pas augmenter les taux et retenir pour l'année 2021 :

TAXE SUR LE FONCIER BATI : Taux 45.87%
(Taux communal + taux Départemental 23.61%+22.26 %)

TAXE SUR LE FONCIER NON-BATI : Taux 50.67%

IV-SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M le Maire rappelle les montants versés aux associations en 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, à l'unanimité des membres présents :

- Décide d'allouer une subvention aux Associations suivantes selon le tableau ci-après :

ASSOCIATIONS QUIESTEDOISES	2020	2021	AUTRES ASSOCIATIONS	2020	2021
Anciens Combattants	220€	220€	LES CLOWNS DE L'ESPOIR		20€
Parents d'Elèves Quiestède	580€	580€	APEI PAPILLONS BLANCS		20€
Quiestède Tennis de Table	980€	980€	INSTITUT RECHERCHE CANCER LILLE		20€
Union Sportive de Quiestède	1780€	1780€	ASPAISE ARQUES	40€	30€
Association Education Populaire	240€	240€	SECOURS CATHOLIQUE	20€	20€
Club du 3 ^{ème} Age	640€	640€	SOUVENIR Français	25€	25€
Association Familiale	980€	980€	AFSEP(sclérose)	20€	20€
Comité des Fêtes	200€	200€	CŒUR TOUJOURS Blendecques	20€	20€
			DDEN UDDENDA	20€	20€
			DONNEURS DE SANG Roquetteiro	150€	50€
TOTAL	5620€	5620€	TOTAL		245€
TOTAL GENERAL : 5865€					

Les subventions seront versées après réception du bilan financier.

V- COMMUNE : COMPTE ADMINISTRATIF 2020+COMPTE DE GESTION DE M LE RECEVEUR ET AFFECTATION DES RESULTATS

A - Compte administratif : Sous la présidence de M Pierre REANT (M le Maire ne peut présider la séance ni participer au vote) le CA s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		107 764.06€
Part affectée à l'investissement		0.00€
Opération de l'exercice	252 248.03€	355 885.35€
Totaux	252 248.03€	463 649.41€
Résultat de clôture		211 401.38€

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés	97 579.02€	
Opération de l'exercice	337 045.58€	267 913.74€
Totaux	434 624.60€	267 913.74€
Résultat de clôture	166 710.86€	

Besoin de financement : 166 710.86 €

Reste à réaliser Dépenses : 187 198.49 €

Reste à réaliser Recettes : 166 533.20 €

Membres en exercice : 15 Membres présents : 12 Suffrages exprimés : 14

Après délibération, le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents soit POUR 14 (dont 2 procurations) CONTRE 0 ABSTENTION 0

B - Compte de Gestion : Reprenant la présidence, M le Maire présente le compte de gestion, dressé par M Le Receveur. Le compte de gestion est identique au compte administratif.

Membres en exercice : 15 Membres présents : 13 Suffrages exprimés : 15

Après délibération, le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents soit POUR 15 (dont 2 procurations) CONTRE 0 ABSTENTION 0

C - Affectation des résultats : Le résultat de l'excédent de fonctionnement sera affecté comme suit
24 025.23€ au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
187 376.15€ au 1068 (recette investissement)

VI- COMMUNE : BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur le Maire expose le contenu du budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2021 arrêté comme suit :

SECTIONS	Total Dépenses	Total Recettes
Investissement	1 021 510.86€	1 021 510.86€
Fonctionnement	351 229.86€	351 229.86€

VII- LOTISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2020+COMPTE DE GESTION DE M LE RECEVEUR ET AFFECTATION DES RESULTATS

A - Compte administratif : Sous la présidence de M Pierre REANT (M le Maire ne peut présider la séance ni participer au vote) le CA s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		190 743.48€
Part affectée à l'investissement		0.00€
Opération de l'exercice	507 071.56€	854 001.62€
Totaux	507 071.56€	1 044 745.10€
Résultat de clôture		537 673.54€

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés		18 543.43€
Opération de l'exercice	704 591.03€	495 024.78€
Totaux	704 591.03€	513 568.21€
Résultat de clôture	191 022.82€	

Besoin de financement : 191 022.82€

Reste à réaliser : néant

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Suffrages exprimés : 14

Après délibération, le compte administratif est adopté à l'unanimité des membres présents soit POUR 14 (dont 2 procurations) CONTRE 0 ABSTENTION 0

B - Compte de Gestion : Reprenant la présidence, M le Maire présente le compte de gestion, dressé par M Le Receveur. Le compte de gestion est identique au compte administratif.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Suffrages exprimés : 15

Après délibération, le compte de gestion est adopté à l'unanimité des membres présents soit POUR 15 (dont 2 procurations) CONTRE 0 ABSTENTION 0

C -Affectation des résultats : Le résultat de l'excédent de fonctionnement sera affecté comme suit 537 673.54€ au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

VIII- LOTISSEMENT : BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur le Maire expose le contenu du budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

ADOpte le budget primitif de l'exercice 2021 arrêté comme suit :

SECTIONS	Total Dépenses	Total Recettes
Investissement	439 045.64€	1 059 978.24€
Fonctionnement	1 132 446.36€	1 132 446.36€

IX- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Site internet : M Dussautoir de la clé du Web est venu en mairie assurer la formation pour le fonctionnement du site internet. Il est possible de s'inscrire à la newsletter pour être informé en temps réel des infos importantes. M Vasselle a commencé à modifier certaines informations qui n'étaient plus à jour.
- Nous avons été sollicités pour une éventuelle création de MAM.
- Décès de la maman de Sylviane : les funérailles auront lieu lundi 29 Mars à 15h à Roquetoire.
- Réunion chantier église Le jeudi 1^{er} Avril à 8h.
- Marché rue de Cochendal : beaucoup d'entreprises ont retiré le DCE. Clôture du marché le 16 avril à 17h.
- Mme Level Geneviève et Mme Thorel Sylviane nous ont fait part de leur demande de faire valoir leur droit à la retraite.
- Numérotation métrique : M le Maire rappelle la nécessité de passer à la numérotation métrique pour les habitations. 4 membres du conseil municipal sont contre ce changement de numérotation. M le Maire exigera que soit inscrit dans le contrat l'accompagnement des administrés pour les démarches.
- Prochaines réunions
Adjoints : Mercredi 07 Avril 2021 18h
Mardi 04 Mai 2021 18h
Conseil Municipal : Mardi 20 Avril 2021 19h
Mardi 11 Mai 2021 19h

**FIN DE SEANCE :
20h55**

A. TELLIER

G. CALLEWAERT

L. VASSELLE

S. JUDE

à G Callewaert

M. MUDES

G.GOUGET

N. BRUGE

S. BOIN

à L Vasselle

C. GUILBERT

F. COINON

P. BOYAVAL

E. DEBARRE

E. THUILLIER

P. REANT

D. BRUGE